



LYON-CORBAS

Agression sur personnel la veille de sa libération

26 mars 2024,

Dimanche passé, La Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas a une fois de plus été le théâtre de la fourberie et de la violence gratuite dont peuvent être capables certaines personnes placées sous-main de la justice, rappelant la triste réalité du métier de surveillant. Malheureusement notre camarade, débutant dans notre profession en a fait les frais.

Lors de la remontée des promenades, le ton monte entre le collègue stagiaire et un détenu arrivé 2 mois plus tôt sur notre établissement pour MOS en provenance de Grenoble suite à une première agression sur personnel pour laquelle il avait écopé « seulement » 4 mois avec sursis !

C'est de manière imprévisible que ce fourbe portera un coup au visage du surveillant lui déboitant la mâchoire et tout cela pour un simple briquet !!!

Grâce au professionnalisme et à la solidarité des agents, l'incident a pu être maîtrisé rapidement. Malheureusement notre collègue se retrouve avec 10 jours d'ITT. Blessé par un manipulateur, qui tout au long de son séjour sur la MALC n'a pas hésité à se faire passer pour **suicidaire** afin d'obtenir quelques souplesses sur sa prise en charge. Car lors de son acheminement au quartier disciplinaire celui-ci sans aucune vergogne verbalisera :

« QU'IL N'EN A RIEN A F... D'ALLER AU MITARD PARCE QU'IL EST LIBERABLE DEMAIN !!! »

C'est pourquoi :

L'UFAP UNSa Justice est satisfait du travail en collaboration entre les FSI, le parquet et l'administration qui a permis de placer cet énergumène en GAV dès sa levée d'écrou le lendemain de l'agression.

L'UFAP UNSa Justice exige au regard de la gravité des faits une sanction pénale **EXEMPLAIRE** pour ce récidiviste car il faut croire que sa sanction avec sursis n'était absolument pas dissuasive.

L'UFAP UNSa Justice souhaite un prompt rétablissement à notre camarade et lui apporte son soutien indéfectible.

L'UFAP UNSa Justice félicite les agents de tout corps et grades confondus qui ont fait preuve de professionnalisme et de solidarité.

Par le bureau local **UFAP UNSa Justice** NAVARRO Ludovic et CHEKHAD Nadia de la M.A de LYON-CORBAS.